

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## FORMATION D'ARBITRE FÉDÉRAL

Date :

Date de clôture des inscriptions : 19 janvier 2026

### 1) CANDIDAT

Nom et Prénom : Madame, Monsieur (\*)

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone :

Email :

Etes-vous en situation de handicap ?

Si oui, veuillez préciser votre besoin d'adaptation spécifique :

.....

Comité :

Club (entité) :

N° de licence :

Classement :

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## FORMATION D'ARBITRE FÉDÉRAL

### 2) ARBITRE DE COMITÉ ET SUIVI DE CARRIÈRE

Date d'obtention :

Comité :

Avez-vous déjà suivi un stage de formation d'arbitre fédéral ?

Si oui, date et lieu :

Vous êtes-vous déjà présenté à l'examen d'arbitre fédéral ?

Si oui, date :

Statut actuel (\*) :

Bénévole      Indépendant      Salarié du club

Autre à préciser :

Statut envisagé (\*) :

Bénévole      Indépendant

Salarié du club ou du comité

Autre à préciser :

Précisez en quelques lignes votre pratique de l'arbitrage :

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## FORMATION D'ARBITRE FÉDÉRAL

### 3) MOTIVATIONS

Précisez ici les objectifs et motivations liés à votre candidature

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## FORMATION D'ARBITRE FÉDÉRAL

### 4) DATE ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

#### **PréStage :**

10 visioconférences animées par des arbitres nationaux. Ces conférences sont obligatoires (horaire théorique 20h00-22h00).

Date et Horaire	Lieu	Sujet
Lundi 23 février	Zoom	Généralités sur L'ARFED (1h).
Mercredi 25 février	Zoom	Arbitrage avec écrans
Lundi 02 mars	Zoom	Les mouvements spéciaux
Mercredi 04 mars	Zoom	Points de règlement à connaître
Lundi 09 mars	Zoom	IA/INA pouvoir discrétionnaire de l'arbitre
Mercredi 11 mars	Zoom	Établissement des faits – Cas de jugement
Lundi 16 mars	Zoom	Revendication - Concession
Mercredi 18 mars	Zoom	Méthodologie d'enquête. Analyse et sondages
Lundi 23 mars	Zoom	Cas de jugement : exemples
Mercredi 25 mars	Zoom	Le patton suisse
Lundi 30 mars	Zoom	Les autres patrons.
Mardi 14 avril	FFB	Présentiel
Mercredi 15 avril	FFB	Présentiel
Jeudi 16 avril	FFB	Présentiel
Vendredi 17 avril	FFB	Présentiel

#### **Stage :**

3,5 journées de stage pratique à Saint Cloud (ou sur un centre délocalisé) les mardi 14 avril (toute la journée), mercredi 15 avril, jeudi 16 avril (toute la journée) et vendredi 17 avril (matin). Examen oral le vendredi 17 avril (après-midi). L'examen sur Magic-Contest aura lieu jeudi 16 avril en fin d'après-midi.

Date et Horaire	Lieu	Sujet
Mardi 14 avril	St Cloud	Formation sur le code
Mercredi 15 avril	St Cloud	Formation sur le code
Jeudi 16 avril	St Cloud	Formation organisation de tournois et Magic-Contest puis examen sur le logiciel
Vendredi 17 avril	St Cloud	Cas de jugement puis examen de simulation

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## FORMATION D'ARBITRE FÉDÉRAL

### 5) DÉROULEMENT DE L'EXAMEN – SUIVI DE LA FORMATION

#### Test de contrôle des connaissances de base.

Composé d'une quinzaine de question, ce test permet d'évaluer les connaissances en compte dans la note finale de l'examen mais permet de vérifier sur quel point spécifique du programme l'accent devra être mis. Ce test sera envoyé aux candidats une heure avant la première visioconférence.

#### Examen oral

##### Épreuve pratique sur 300 points (pouvant être délocalisée)

L'épreuve pratique sera ouverte organisée à l'issue du stage en présentiel.

Cette épreuve pratique sera organisée par la FFB ou un comité sous le contrôle d'un examinateur (arbitre national) désigné par le DNA issu de la liste des examinateurs agréés et différent des formateurs *in situ* :

Code (sur 150 points) : cas réels à arbitrer à la table (simulations d'arbitrage) par le candidat. Différents cas seront proposés par le DNA.

Organisation et informatique (sur 150 points) : cas complexes lors d'une épreuve par paire en épreuves fédérale ou en festival seront proposés aux candidats (mise en place, changements de paires, impressions, etc...).

##### Épreuve écrite, notée sur 300 points (correction anonymisée)

D'une durée totale de trois heures, cette épreuve sera ouverte aux candidats ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20 aux simulations pratiques. Elle permettra de vérifier les compétences du candidat sur les points suivants :

Connaissance du code sur 120 points (note inférieure à 60 éliminatoire).

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## FORMATION D'ARBITRE FÉDÉRAL

Organisation et règlement sur 60 points. Jugement sur 120 points (note inférieure à 60 éliminatoire).

L'examen écrit est le même pour tous les comités. Établi par le DNA, il est corrigé par le Maître de stage ou le DNA (Corrigé établi par le DNA).

Le candidat ajourné ne peut se représenter à l'examen qu'après avoir suivi un nouveau stage de formation. À titre exceptionnel et sur proposition dûment motivée du DNA, un candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 et inférieure à 12/20 pourra être dispensé de stage par la CNA.

### Arbitrages probatoires sur 200 points

Sous réserve d'avoir obtenu une moyenne de 12 /20 à l'épreuve pratique, les candidats auront à effectuer des arbitrages probatoires (4 séances) comme assistant d'un arbitre national faisant partie des formateurs ou examinateurs agréés par la CNA. Cet examinateur devra apprécier autant les qualités du candidat en situation d'arbitrage que ses compétences techniques proprement dites.

Une note de 10/20, issue d'une grille d'évaluation établie par le DNA, sera exigée pour la réussite du probatoire.

Ces arbitrages font partie intégrante de l'examen. Il appartient au candidat de rechercher lui-même ses probatoires et de les proposer au DNA.

En cas d'échec, le candidat pourra se représenter à un nouveau probatoire dans un délai d'un an (deux échecs consécutifs ajourneront cet examen).

Après étude du dossier complet du candidat, l'agrément au titre d'arbitre fédéral de la FFB pourra être alors délivré par la CNA. La CNA est souveraine dans sa décision.

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## FORMATION D'ARBITRE FÉDÉRAL

### 6) AVIS MOTIVÉ DU PRÉSIDENT DE COMITÉ